

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU — PAYS GRENAOIS —

Artassenx - Bascons - Bordères et Lamensans - Castandet - Cazères sur l'Adour – Grenade sur l'Adour  
Larivière Saint Savin - Le Vignau - Lussagnet - Maurrin - Saint Maurice sur Adour

Envoyé en préfecture le 14/04/2022  
Reçu en préfecture le 14/04/2022 DOIS  
Affiché le 14/04/2022  
ID : 040-244000824-20220411-2022\_021\_01-BF



N° 2022-021

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU PAYS GRENAOIS

Séance du 11 avril 2022

L'an deux mille vingt-deux et le 11 avril à 18h00, le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni au centre socio culturel de Grenade-sur-l'Adour sous la Présidence de M. Jean-Luc LAFENETRE, Président.

Membres en exercice	28
Quorum	10
Présents	23
Votants	28
Pour	28
Contre	0
Abstention	0
Date de la convocation : Le 5 avril 2022	

**Étaient présents à l'ouverture de la séance :** Didier BERGES - David BIARNES - Fabienne BOUEILH - Huguette BRAULT - Jean-Pierre BRETHOUS - Thierry CLAVE – Cyrille CONSOLO - Jean-Emmanuel DARGELOS - Patrick DAUGA - Jean-François DELEPAU - Maryline DISCAZEAUX - Jean-Michel DUCLAVE - Christine FUMERO - Eliane HEBRAUD - Jean-Luc LAFENÊTRE - Jean-Claude LAFITE - Evelyne LALANNE - Lucie LEROY - Philippe OGÉ - Jean-Philippe PEDEHONTAA - Cathy PERRIN – Nicolas RAULIN - Michel SANSOT

**Absents excusés :** Pascale BEZIAT - Odile LACOUTURE - Christophe LARROSE - Françoise METZINGER THOMAS - Valentin POULIT -

**Procurations :** Pascale BEZIAT à Nicolas RAULIN - Odile LACOUTURE à David BIARNES - Christophe LARROSE à Jean-Emmanuel DARGELOS - Françoise METZINGER THOMAS à Jean-Philippe PEDEHONTAA - Valentin POULIT à Jean-François DELEPAU

### **OBJET : VOTE DU BUDGET PRINCIPAL ET ANNEXES 2022**

Monsieur Jean-Luc LAFENÊTRE, Président de la Communauté de Communes du Pays Grenadois, présente à l'assemblée délibérante les propositions de budgets principal et annexes qui s'équilibrent comme suit :

#### **Budget Principal de la Communauté de Communes,**

Budget 2022	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	9 508 123,00	9 508 123,00
Section d'investissement	3 201 000,00	3 201 000,00

#### **Budget annexe Z.A. de Guillaumet**

Budget 2022	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	2 294 728,72	2 294 728,72
Section d'investissement	2 006 557,08	2 006 557,08

#### **Budget annexe Z.A. du Tréma**

Budget 2022	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	371 094,82	371 094,82
Section d'investissement	206 150,00	206 150,00



### Budget annexe du SPA Office de Tourisme

Budget 2022	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	90 617,65	90 617,65
Section d'investissement	2 634,00	2 634,00

### Budget annexe Régie Assainissement

Budget 2022	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	480 150.15	480 150.15
Section d'investissement	2 640 515.38	2 640 515.38

### Budget annexe Régie Eau

Budget 2022	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	2 226 938.13	2 226 938.13
Section d'investissement	661 024.89	661 024.89

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2312-1 et suivants ;

VU l'instruction budgétaire M14 ;

VU la Présentation du Budget Primitif 2022 ;

VU le Budget Primitif 2022, principal et annexes ;

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **VOTE** le budget primitif principal et annexes pour l'année 2022 comme ci-dessus.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le TA de Pau dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de son affichage et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département, étant précisé que ce recours peut s'opérer par le biais d'un envoi courrier, d'un dépôt sur place ou du Télérecours – [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Fait et délibéré les Jour, Mois et An que dessus**  
**Le 12 avril 2022**  
**Le Président de la Communauté de Communes,**  
**Jean-Luc LAFENÊTRE,**

